

EXTRAIT DU
REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers en
exercice : 29

Séance du 07 FEVRIER 2023 A 18H30

Présents à la séance : 21

L'An Deux Mil Vingt Trois, **le 07 FEVRIER A 18H30**

Extrait affiché le :
14 février 2023

Le Conseil Municipal de Raon l'Étape dûment convoqué et réuni au lieu ordinaire
De ses séances, sous la présidence de M. PIERRAT Benoît, Maire.

1ère séance 2023

Présents : M. PIERRAT Benoît, Maire, M. CHMIDLIN Stéphane, Mme TRIQUET
Nadia, M. RAMBOURG Bernard, Mme ADAM Nathalie, M. COLIN Joël, Mme
FERREIRA-PIERRAT Maria, M. SALERIO Philippe, Mme DUPONT Virginie,
Adjointes et Adjoint, M. BREGEOT Claude, Mme DEL MASTRO Marie-Claire,
Mme PIANT Noëlle, M. CHARDIN Denis, Mme CLANCHÉ Ghyslaine, Mme
RUYER Christine, Mme BENOIT Marie-Hélène, Mme RAIZNER Stéphanie, M.
FINANCE Michaël, M. GILET Dominique, M. BAUDONNEL David, Mme
TRARBACH Carole, conseillères et conseillers municipaux.

Objet : Etat du personnel
du Budget primitif 2023.

Absents excusés avant donné pouvoir :

Mme ACCILI Micheline à Mme BENOIT Marie-Hélène
M. PIERRAT-LABOLLE Julien à M. RAMBOURG Bernard

Absents excusés :

M. EVRARD Luc
M. ROMARY Fabrice
M. KIZILDAG Murat
Mme SCHILLINGER Stella
Mme ELI Emilie
M. BURGER Emmanuel

N° 10/2023

Secrétaire de séance : Mme RAIZNER Stéphanie

Monsieur le Maire commente l'état du personnel qui figure dans les pages
98 à 100 du budget primitif de la Commune et de son évolution. En 2023, l'état des effectifs est de
78.93 équivalents temps plein pourvus (87 en 2022) pour 85 emplois budgétaires créés par
l'assemblée délibérante (87 en 2022),

La répartition des emplois par filière est la suivante :

- Filière Administrative : sur 13 emplois budgétés = 12.37 emplois pourvus en qualité d'agents titulaires et 1
emploi en qualité d'agent non-titulaire à mi-temps,
- Filière Technique : sur 55 emplois budgétés = 51,89 emplois pourvus en qualité d'agents titulaires,
- Filière Sociale : sur 8 emplois budgétés = 6.87 emplois pourvus en qualité d'agents titulaires et 1 emploi
en qualité d'agents non titulaire,
- Filière Animation : sur 2 emplois budgétés = 1,8 emplois pourvus en qualité d'agents titulaires,
- Filière Police : sur 6 emplois budgétés = 4 emplois pourvus en qualité d'agents titulaires,

Cet effectif est complété par des agents occupant des emplois non permanents dont 6 agents en Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi (PEC), 1 apprentie au Service Espaces Verts, 2 distributeurs de journaux, des intervenants périscolaires, des emplois d'été.

Le Conseil Municipal présent et représenté, ainsi informé, est unanime à approuver l'état du personnel et de son évolution tel qu'annexé au budget primitif 2023 de la Commune.

Ainsi fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme,
Le Maire,